

Le Directoire

Paris, le 6 juin 2007

A l'issue du processus de sélection des gérants de son premier programme de capital investissement, d'une taille de 1,5 milliard d'euros, le FRR a décidé d'attribuer des mandats¹ aux sociétés désignées ci-après pour souscrire en son nom dans des fonds de capital investissement :

- un mandat de capital investissement diversifié sur les marchés européens (Lot 1 du programme²) à la société **Pantheon Ventures**. Le montant total de l'engagement au titre de ce mandat s'élève à 550 millions d'euros ;
- un mandat de capital investissement recouvrant les petites et moyennes capitalisations des marchés européens (Lot 2) à la société **Access Capital Partners**. Le montant total de l'engagement au titre de ce mandat s'élève à 300 millions d'euros ;
- un mandat de capital investissement diversifié nord américain (Lot 3) à la société **Lehman Brothers International Europe**. Le montant total de l'engagement au titre de ce mandat s'élève à 500 millions d'euros.

Ce premier programme de capital investissement a pour objectif d'accroître, sur le plan financier, le rendement à long terme et la diversification du portefeuille du FRR, tout en contribuant positivement au développement et à l'innovation des sociétés non cotées et, en particulier des petites et moyennes entreprises. Le FRR a ainsi décidé d'allouer une partie significative de ce programme au développement des petites et moyennes capitalisations européennes ainsi qu'au segment du capital risque européen, qui représenteront, ensemble, environ la moitié de ce premier programme de capital investissement.

Le FRR a donc privilégié dans ce programme des investissements dans des fonds de taille cohérente avec cette orientation stratégique, c'est-à-dire ne dépassant pas, au moment de leur levée, 3 milliards d'euros en Europe et 4 milliards de dollars en Amérique du Nord. Dans le même esprit, les fonds spécialisés dans les opérations de retournement ou de retrait de cote n'ont pas été retenus dans l'univers d'investissement des mandats européens.

Par ailleurs, le FRR a demandé à ses gestionnaires d'être très attentifs quant aux pratiques d'investissement des fonds qu'ils sélectionneront pour ces mandats. En particulier, il n'a pas souhaité que ses gestionnaires puissent investir dans des fonds qui organisent des transactions hostiles sur des sociétés cibles ou qui investissent dans des pays recensés par le GAFI comme ne respectant pas ses règles et procédures anti-blanchiment. Il a enfin souhaité que ses gérants s'engagent à inclure, dans la revue des fonds qu'ils envisagent de sélectionner pour son compte, l'examen de la compatibilité globale avec les principes d'investissement responsable du FRR, et à alerter, si nécessaire, ce dernier en cas de difficultés à cet égard.

Le FRR se félicite de la très grande qualité des échanges durant le dialogue compétitif et des offres reçues et en remercie vivement l'ensemble des candidats.

Dans la structuration de ce premier programme et de l'appel d'offres pour la sélection des gestionnaires, le FRR a bénéficié des conseils de la société CAMPBELL LUYTENS & Co.Ltd sur le plan financier, et du cabinet GIDE LOYRETTE NOUEL sur le plan juridique.

¹ Un mandat de gestion, d'un montant de 150 millions d'euros, consacré aux positions secondaires dans des fonds de capital-investissement couvrant à la fois l'Europe et l'Amérique du Nord (Lot 4 du programme) avait été attribué, en décembre 2006, à la société AXA Private Equity Europe.

² Le détail des spécificités des lots est décrit en annexe.

ANNEXE : LES CARACTERISTIQUES DE CHACUN DES LOTS DU PROGRAMME

- LOT 1 – CAPITAL INVESTISSEMENT DIVERSIFIE SUR LES MARCHES EUROPEENS

Ce lot couvre essentiellement la zone géographique Europe, entendue comme l'Union européenne, la Suisse et la Norvège. Il privilégie une composante Capital Transmission et Capital Développement. Il vise des fonds de taille moyenne à grande, à vocation européenne ou régionale, et recherchant des transactions sur des entreprises de moyenne et grande taille. Il inclut une allocation en Capital Risque à prédominance technologique.

- LOT 2 – PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS DES MARCHES EUROPEENS

Ce lot couvre exclusivement la zone géographique Europe. Il privilégie nettement une composante Capital Transmission et Capital Développement. Il cible en priorité des fonds de taille petite à moyenne, orientés principalement vers un ou des marchés locaux, recherchant des transactions sur des entreprises de petite et moyenne capitalisation. Il inclut une allocation complémentaire en Capital Risque à prédominance technologique.

- LOT 3 – CAPITAL INVESTISSEMENT DIVERSIFIE NORD AMERICAIN

Ce lot couvre essentiellement la zone géographique Amérique du Nord. Là encore les composantes Capital Transmission et Capital Développement et Capital risque à prédominance technologique seront dominantes. Il vise des fonds de petite à grande taille, se concentrant essentiellement sur le marché domestique nord américain. Il inclut une allocation diversifiante en fonds dits de situations spéciales.

- LOT 4 – PORTEFEUILLE INTERNATIONAL DIVERSIFIE DE POSITIONS SECONDAIRES

Ce lot dédié aux rachats de positions secondaires dans une gamme diversifiée de fonds apporte une maturité et une liquidité potentielle qui accélèrent le rythme d'investissement du premier programme de capital investissement du FRR.

L'ensemble des mandats de ce programme devrait être actif dès le début du second semestre 2007 et leur phase d'investissement devrait couvrir la période 2007-2010.

**

Contact:

01 58 50 99 86

www.fondsdereserve.fr